

# Cyanobactéries dans l'eau de baignade

## Seuil d'alerte de niveau 1

**Les cyanobactéries, c'est quoi ?** Ce sont des organismes microscopiques qui peuvent proliférer dans les eaux douces. Elles ressemblent à des algues microscopiques de couleurs diverses allant du vert au bleu vif, pouvant former des dépôts ou des mousses en surface de l'eau. Elles peuvent aussi ne pas être visibles.

**Quels sont les effets sur la santé ?** Certaines espèces produisent des toxines qui sont à l'origine de risques sanitaires.

Les effets à court terme actuellement connus sont :

- **Lors de contact avec l'eau : irritations et rougeurs de la peau, du nez, de la gorge, des yeux et des muqueuses ;**
- **Lors de l'ingestion de l'eau : maux de ventre, diarrhées, nausées, vomissements.**

A ce jour, la teneur en toxines est faible (microcystines inférieure à 13 µg/l et anatoxines inférieures à 40 µg/L).

## Certaines précautions doivent être respectées

- **Eviter d'ingérer de l'eau.**
- **Prendre une douche soignée après la baignade ou l'activité nautique.**
- **Nettoyer le matériel et les équipements de loisirs nautiques après utilisation.**
- **En cas d'apparition de trouble de la santé, consulter un médecin.**

**Informations complémentaires :** Cette baignade fait l'objet d'une surveillance renforcée des cyanobactéries par le responsable de l'eau de baignade et par l'ARS. Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter la mairie au XX.XX.XX.XX.XX ou la délégation territoriale concernée de l'ARS au 03 83 39 30 30.